

# INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE *et vous !*



## LA CITÉ S'ÉVEILLE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CITÉ ÉDUCATIVE SIMONE VEIL

*Rendez-vous*

TOUS AUX  
QUARTIERS D'ÉTÉ !

*C'est à vous*

RENCONTRE AVEC ADALBERTO  
BARBOSA DA SILVA

*Embellir pour vous*

LES TRAVAUX  
DE L'ÉTÉ

# nexity

Devenez propriétaire  
dans l'éco-quartier de la Noé !

VOTRE 2 PIÈCES  
à partir de  
**146 000 €<sup>(1)</sup>**  
en TVA 5,5%<sup>(2)</sup>



- Face au **parc Jean Champeau** et à **10 min\*\*** à pied de la **gare**.
- **Espaces extérieurs** pour tous.

**PROCHAINEMENT**  
**Le Clos Champeau**  
Appartements neufs  
du Studio au 4 Pièces

Contactez-nous

**nexity.fr** | **01 73 604 603**

Prix d'un appel local

(1) Prix TTC en TVA 5,5% (dont 2 pièces lot 121 au 16 juin 2025 pour un usage de résidence principale sous conditions de ressources, dans la résidence Le Clos Champeau à Chanteloup-les-Vignes (78) dans la limite des stocks disponibles. (2) Le Code général des impôts (art.278 bis-1° A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA 5,5% pour les opérations d'accession sociale. La propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville, quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible d'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 bis-1° A du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. (3) Prêt à Taux 0% octroyé pour l'état ou la construction en résidence principale. (4) Un logement neuf dans une résidence aux normes thermiques en vigueur ou (5) ancien avec travaux, sous conditions. Le Prêt à Taux 0% est réservé d'une part aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources et d'autre part aux seconds occupants d'un logement faisant l'objet d'un prêt social de location-accession sous réserve des conditions cumulatives suivantes (1) que le premier occupant ait quitté le logement moins de 6 mois après être entré dans les lieux et (2) que le bien ait moins de 5 ans à la date d'entrée dans les lieux du second occupant. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour la durée du remboursement. Document indicatif non contractuel. \*L'ensemble des illustrations, photos, vues, plans et représentations font intentionnellement estimer uniquement à titre indicatif non contractuel. \*\*Source : Google Maps. Temps et distance donnés à titre indicatif - NEXITY GRAND PARIS - RCS Nanterre 334 850 690 - 2 rue Olympie de Gougues - CS 90062 - 92665 Asnières-sur-Seine Cedex. Architecture : Bond Society Perspective : Bureau 504 - Conception **AGENCE REA** - 06/2025

# Engagés

## face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent  
l'économie circulaire et de proximité  
favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont  
engagés dans le développement durable  
par l'optimisation des ressources qui  
lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les  
économies d'énergie, la réduction des  
consommations d'eau, tels sont les  
objectifs et les ambitions de la SEFO.

<https://aqualia-eau.com>

 **aqualia** | **sefo**  
Votre compagnie des eaux

# 2020-2026 : UN MANDAT, POUR VOUS, AVEC VOUS

## Célébrons nos réussites collectives !

*Durant ces cinq années, nous avons travaillé sans relâche pour construire un futur désirable pour toutes et tous.*



**C**hères Chantelouaises, chers Chantelouais,

La pose de la première pierre de la Cité Éducative Simone Veil, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, fut un moment fort et émouvant. Vous étiez nombreuses et nombreux à nos côtés pour cet événement symbolique, et je tiens à vous remercier chaleureusement. Ce projet audacieux, qui représente l'aboutissement de plusieurs années d'espoir, de travail et de partenariats pour mon équipe et moi, n'aurait pas pu voir le jour sans votre soutien indéfectible. Merci d'y avoir cru, et merci de continuer d'avancer avec nous.

À quelques mois de la fin du mandat que vous nous avez confié, ce grand jalon est aussi l'occasion de faire le bilan du chemin parcouru depuis 2020. Un début de mandat marqué, il est vrai, par une crise sanitaire sans précédent. Durant cette période difficile, l'action municipale a été guidée par une seule et même priorité : être pleinement engagés à vos côtés. Nous n'oublions pas les souffrances de nombreuses familles chantelouaises, ni le dévouement exceptionnel de nos professionnels de santé, de nos pompiers, et de nos équipes municipales, qui, avec les associations et bénévoles, ont géré l'aide alimentaire, la distribution de masques, le dépistage et la vaccination, tout en maintenant un lien constant avec nos aînés.

La solidarité fait partie intégrante de notre identité chantelouaise. C'est pourquoi, durant ce mandat, la Ville et le Centre

Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis en place de nouvelles aides sociales, venant en aide à des centaines de familles. Aujourd'hui, nos équipes vont encore plus loin avec le programme « Ville Solidaire », visant à structurer durablement l'aide alimentaire, l'accès au logement et l'accompagnement des Chantelouais les plus fragiles.

Durant ces cinq années, nous avons travaillé sans relâche pour construire un futur désirable pour toutes et tous. De nombreux projets ont vu le jour, transformant concrètement notre ville : le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville, la construction du Phénix, l'ouverture de la Cité Champeau, la création du nouveau poste de police municipale, l'implantation d'un supermarché, l'ouverture de la nouvelle Maison Municipale des Jeunes, l'installation d'un parcours santé dans le Parc Champeau ou encore l'élargissement de nos structures petite enfance.

Face aux réalités économiques et écologiques actuelles, nous avons également investi massivement en faveur de la sobriété énergétique et pour le retour de la végétation dans les espaces publics. Notre engagement pour un cadre de vie plus attractif et apaisé est aujourd'hui visible à chaque coin de rue. De la Place de l'Hôtel de Ville à la Place des Petits Pas, nous avons créé de nouveaux espaces plus conviviaux et plus verts, chassant le béton au profit des arbres et des parterres de fleurs, à l'image des travaux de renaturation menés dans nos cours d'école ces derniers mois.

Parallèlement, nous avons travaillé à réduire la consommation énergétique de nos équipements communaux. Pour exemple, nos deux gymnases fonctionnent désormais en 100% LED et l'éclairage du Parc Champeau est alimenté depuis cet été grâce à l'énergie solaire. De même, la Ville vient d'obtenir les financements nous permettant de mener une importante opération sur l'école élémentaire Pasteur. Cette dernière concernera le chauffage et l'isolation de l'établissement. Autant de projets nécessaires pour anticiper et préserver votre avenir.

Parmi les grands sujets qui occuperont cette fin de mandat, la préservation de notre église Saint-Roch nous occupe tout particulièrement. Contraints de fermer l'édifice pour la sécurité du public, nous travaillons activement à sa sécurisation en attendant une réflexion collective sur les moyens à déployer pour lancer sa restauration.

Avec toute ma détermination et mon dévouement, je suis fière du chemin parcouru et de ce que nous avons accompli ensemble. Ce bilan est le fruit de notre travail commun et de votre confiance renouvelée. Nous restons à vos côtés, sans relâche.

**Catherine ARENOU**  
Maire de Chanteloup-les-Vignes  
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

# SOMMAIRE

**5 RENDEZ-VOUS**  
5 - FORUM DES ASSOCIATIONS  
6 - TOUS AUX QUARTIERS D'ÉTÉ !

**C'EST À VOUS 8**  
8 - JEUNESSE  
9 - FAMILLE  
10 - SENIORS  
11 - PORTRAIT

**VOUS Y ÉTIEZ 12**

**14 ON VOUS DIT TOUT !**  
LA CITÉ S'ÉVEILLE

JUILLET-AOÛT 2025

**N°64**

INFOLOUP ET VOUS ! magazine municipal bimestriel  
Mairie de Chanteloup-les-Vignes  
37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou  
Rédacteur en chef : Kévin Lelong  
Rédaction & création graphique : service communication  
Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr  
Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes, GPSEO,  
Adobe Stock, Freepik, (sauf mention contraire)  
Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers  
95400 Villiers-le-Bel  
Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32  
Tirage : 4 500 exemplaires.  
Dépôt légal : Juillet 2025

Si vous ne recevez pas l'*Infoloup et vous !* dans votre  
boîte aux lettres. Signalez-nous ce problème par  
téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail :  
communication@chanteloup-les-vignes.fr

Des magazines sont aussi disponibles dans les  
équipements de la ville.

**18 VOTRE PLANÈTE & VOUS !**

**19 EMBELLIR POUR VOUS !**

**VOTRE TERRITOIRE & VOUS 20**  
20 - YVELINES CINÉ  
21 - BIENTÔT UN KIOSQUE  
À LIVRE À CHANTELOUP

**22 TRIBUNE LIBRE**

**23 AGENDA**

*Restez connectés*

- @ chanteloup-les-vignes.fr
- facebook.com/chantelouplouvignes
- x.com/ChanteloupLV
- @ newsletter e-loup
- phenix.clv
- chanteloupeunes

## On recrute un responsable péri et extra scolaire

Vacances scolaires,  
temps d'accueils pré et post scolaires (APPS),  
temps du repas et d'animation du midi (TRAM)

TITULAIRE  
du BPJEPS  
ou BAFD

EN SAVOIR  
Plus ici !



Envoie ton CV  
et ta lettre de motivation  
recrutement.rh@chanteloup-les-vignes.fr



LE TRI  
+ FACILE



## CHANTELOUP CÉLÈBRE SES CHAMPIONS : l'ACMB promu en Nationale 3 !



Une performance sensationnelle ! Le 31 mai dernier, en renversant le club de Rueil-Malmaison (92-77), le club Andrésey-Maurecourt-Chanteloup Basket (ACMB) a décroché son ticket pour le championnat de National 3, le troisième meilleur échelon du basket amateur français. Une première historique pour ce club vieux de 26 ans qui n'est décidément jamais rassasié de succès.

Ce lundi 23 juin, les membres du club ont été reçus à l'Hôtel de Ville par le maire, Catherine Arenou. Deux effectifs ont été mis à l'honneur. L'équipe senior masculine, qui, en plus de sa promotion en Nationale 3, a couronné sa saison par une brillante victoire en Coupe des Yvelines. Mais aussi les jeunes U13 Féminines, sacrées Championnes des Yvelines après une saison parfaite de 10 victoires pour 0 défaite ! Accompagnée de Kitty Charlot, Conseillère municipale déléguée à la politique sportive et de Valdemar Lopes, le président du club, Catherine Arenou a eu le plaisir de remettre les médailles à ces jeunes championnes.

Cette soirée fut l'occasion de féliciter l'ensemble des joueurs et des joueuses, mais aussi de reconnaître l'immense travail de toute l'association. « L'ACMB est un moteur pour le développement du sport sur le territoire, a souligné Kitty Charlot durant la cérémonie. Je sais l'investissement colossal des bénévoles, l'engagement des entraîneurs, et des parents. Le club porte haut les couleurs de Chanteloup et nous avons hâte de suivre vos exploits sur les parquets de Nationale 3 la saison prochaine ! ».

## FORUM DES ASSOCIATIONS :

l'événement de la rentrée à ne pas louper



Pas d'idée d'activité pour la rentrée ? Alors rendez-vous au Forum des associations le **samedi 6 septembre** prochain ! Organisé de 10h à 17h, le Forum des associations vous propose de découvrir (ou poursuivre) une activité sportive, culturelle ou sociale auprès des associations et des services de la Ville. Rendez-vous au gymnase David Douillet pour découvrir le panel d'activités et engagements disponibles sur la Ville. Pour vous aider à faire votre choix, les associations proposeront des démonstrations et initiations tout au long de la journée !

## TOUS au feu d'artifice !

La fête nationale approche à grands pas ! À cette occasion, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a le plaisir de vous inviter au traditionnel feu d'artifice qui se tiendra le **dimanche 13 juillet**. Nous vous donnons rendez-vous à 22h45 au city-stade David Douillet pour profiter, en famille ou entre amis, de ce magnifique spectacle pyrotechnique !

Mais avant que le ciel ne s'illumine, l'association Les Lionnes d'Ici et d'Afrique vous prépare une journée pleine de convivialité et d'activités ! Dès 13h, l'association organise une fête de quartier au niveau du city-stade. Venez nombreux pour partager cette journée de fête !



### À noter !



Les Restos du Cœur de Chanteloup-les-Vignes seront fermés du 27 juin au 4 septembre 2025 inclus. Si vous avez besoin d'aide alimentaire, nous vous invitons à consulter le site [www.soliguide.fr](http://www.soliguide.fr)

#### ➤ D'INPOS

**Restos du Cœur de  
Chanteloup-les-Vignes**

54 rue d'Andrésey  
78570 Chanteloup-les-Vignes  
[ad78.chanteloupcdrestosducoeur.org](http://ad78.chanteloupcdrestosducoeur.org)

# ÇA VA BOUGER CET ÉTÉ !

Enfin les vacances ! L'occasion pour vos enfants de retrouver leurs copains pour se dépenser, partir à la découverte de nouveaux paysages et bien sûr de s'offrir des moments de détente bien mérités !  
Pour vous aider à organiser et planifier l'été de vos enfants, la Ville vous propose de découvrir toutes les activités et séjours proposés par la Ville pour les ados comme pour les plus petits !

## Des programmes riches pour tous les jeunes

### L'ENVOI

Maison municipale des jeunes

11-17 ans

L'Envol est ouvert tout l'été pour les jeunes de 11 à 17 ans de 9h à 18h avec possibilité de déjeuner sur place en réservant à l'avance son repas. L'équipe d'animation te propose un programme d'activité à la journée ou à la demi-journée, il sera toujours possible de donner tes idées de projets ou d'activités que tu aimerais faire sur l'été !

#### ACTIVITÉS :

Danse, loisirs créatifs, grand jeu nature, tournois sportifs, atelier pâtisserie, tournois Fifa, théâtre d'improvisation, course d'orientation... **Et des événements nocturnes pour les plus grands !**

#### SORTIES :

Bases de loisirs Cergy-Pontoise (95) et Verneuil-sur-Seine (78) avec baignade, vague à surf, téléski nautique, paddle, pédalo, kayak, sorties vélo. Aquapark et sorties à la mer.

#### Renseignement et inscription :

Tel : 01 39 74 29 12 • 06 65 25 46 08

coordonateur.ados@chanteloup-les-vignes.fr

### SPORT PASSION

Du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août

6-11 ans

#### ACTIVITÉS :

Basket-ball, tir à l'arc, rugby flag, acrosport, jeux sportifs, biathlon, tchoukball, hockey, handball, gymnastique, dodgeball, escalade...

#### TEMPS FORTS :

- Du 7 au 11 juillet : Stage « Génération Basket » organisé avec le club de l'ACM Basket.
- Mercredi 16 juillet : Village Athlétic Day organisé avec la Communauté urbaine GPSEO
- Jeudi 17 juillet : Initiation au beach volley à la base de loisir de Cergy (9-11 ans)
- Jeudi 24 juillet : Sortie baignade à la base de loisir de Cergy

#### Inscriptions :

Complexe sportif David Douillet

rue d'Alentours • 01 39 70 32 14

contact-sport@chanteloup-les-vignes.fr

5 € / semaine (sous réserve du nombre de places disponibles)

### ACCUEILS DE LOISIRS

3-11 ans

#### Session Juillet ALSH Champeau : « Sunny Funny »

Un été autour de la découverte, de jeux de rôles, de grands jeux et de contes.

#### SORTIES :

Parc du Prieuré, Forêt de l'Hautil, Parc Meissonier, piscine, Hérouval, Jardin d'acclimatation.

#### Session Août ALSH Champeau : « Escapade ensoleillée »

Un mois axé sur la découverte et la détente.

#### SORTIES :

Piscine, jardin d'acclimatation, Hérouval, île Nancy, Parc du Prieuré.

Cité Champeau, 2 ter rue Paul Gauguin • 01 73 16 72 97

### GÉNÉRATION BASKET

Ouvert à tous

Avis à tous les jeunes sportifs ! Un stage de basket 100% gratuit est organisé à Chanteloup-les-Vignes du 7 au 11 juillet 2025, en collaboration avec le Comité des Yvelines de Basketball et le club de l'ACMB.

Que votre enfant soit passionné ou souhaite simplement découvrir ce sport, il est le bienvenu au Gymnase David Douillet. Le stage est ouvert à toutes et à tous, licencié(e)s ou non !

- 6-12 ans : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- 13-18 ans : de 16h à 17h30

### SÉJOURS APPRENANTS

Complet

Les séjours apprenants permettent aux jeunes chantelouvais - de 6 à 11 ans et 11 à 17 ans - de découvrir, dans un cadre naturel, de nouvelles activités tout en renforçant leurs compétences scolaires.

# TOUS AUX QUARTIERS D'ÉTÉ



Avec les vacances, voici revenu le temps des Quartiers d'été, des après-midi d'animations mis en place par la Ville et la Préfecture des Yvelines, avec la participation du Centre social Espoir, de l'AVEC, la FRAEC et la Maison du cirque. Cette année, il y a quatre dates à retenir : les mercredis 9 et 16 juillet ainsi que les 20 et 27 août. De nombreuses animations ludiques, créatives, sportives et conviviales pensées pour toute la famille seront accessibles gratuitement, de 16h à 19h, dans toute la ville !



**9 JUILLET**  
Parc Champeau

**ACTIVITÉS :**  
Ateliers photo souvenir, atelier cirque, initiation à la danse, espace de jeux, balade en poney, jeux de sociétés, espace parents et barbecue.



**27 AOÛT**  
Place du Pas

**ACTIVITÉS :**  
Courses de quads à pédales, animations, accueils de loisirs, initiation à la danse, spectacle de cirque, espace parents et barbecue.



**16 JUILLET**  
Place du Pas  
& Halle couverte

**ACTIVITÉS :**  
Mini-golf, jeux de sociétés, atelier photo, spectacle de cirque, initiation à la danse, espace parents et barbecue.

**VILLAGE SPORTIF**  
**« ATHLETIC DAY »**  
Plateau Laura Flessel  
GPSEO



**20 AOÛT**  
Place de l'ACVL

**ACTIVITÉS :**  
Initiation BMX, animations, accueils de loisirs, initiation à la danse, spectacle de cirque, espace parents et barbecue.

**« PAS DE BRAS, PAS DE CINÉMA ! »**

**SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR**

Mercredi 16 juillet • 20h • Parc Champeau

Film : Intouchables  
(tout public - 1h52)



À la suite d'un accident de parapente, Philippe, riche aristocrate, engage comme aide à domicile Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison. Bref la personne la moins adaptée pour le job. Ensemble ils vont faire cohabiter Vivaldi et Earth Wind and Fire, le verbe et la vanne, les costumes et les bas de survêtement... Deux univers vont se télescoper, s'approprier, pour donner naissance à une amitié aussi dingue, drôle et forte qu'inattendue, une relation unique qui fera des étincelles et qui les rendra... Intouchables.

## Un coup de pouce pour vos études

L'Allocation Municipale Étudiante (AME) est un dispositif de la Ville et du CCAS qui permet aux bacheliers chantelouvais de pouvoir bénéficier d'une aide financière en échange d'une participation aux événements de la Ville. Une belle opportunité pour les jeunes d'être soutenus dans leurs poursuites d'études postbac tout en renforçant leur implication dans la vie locale ! L'ensemble des jeunes ayant obtenus leur baccalauréat entre 2023 et 2025 sont éligibles à cette aide (qui s'élève à 1000 € pour les boursiers et 300 € pour les non-boursiers), à condition de résider à Chanteloup-les-Vignes depuis trois ans au minimum et d'être âgé de moins de 26 ans. Afin de faciliter ta demande d'allocation, la Ville a mis en place un formulaire en ligne sur le site chanteloup-les-vignes.fr. Alors n'attends plus pour faire ta demande !

**Attention, les bacheliers doivent venir au CCAS récupérer un dossier afin de finaliser leur demande. La liste des pièces administratives à fournir leur sera communiquée à cette occasion. Fin des dépôts de dossiers le 30 septembre 2025.**

## Viens fêter ton diplôme !

Tu viens de boucler une année riche en émotions et en réussites. Grâce à ta détermination, tes efforts ont payé puisqu'ils t'ont permis d'obtenir ton BAC G, BAC T, BAC PRO, CAP ou BTS. La Ville te félicite et t'invite à célébrer cela comme il se doit à l'occasion de la Cérémonie de la réussite qui se tiendra le vendredi 3 octobre 2025 à l'Espace culturel Paul Gauguin à partir de 19h30 ! Pour participer et recevoir ta récompense, fais-toi connaître auprès de la Ville en remplissant le formulaire (voir QR Code) ou en contactant Mimouna Messaour (07 60 35 43 28, referent.parcours.lyceens@chanteloup-lesvignes.fr). Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez-vous en octobre !



EN SAVOIR +



Inscription à la cérémonie de la Réussite



# Roulez JEUNESSE !



## S'évader pour mieux travailler



Du 12 au 18 avril dernier, douze lycéens chantelouvais de terminale ont bénéficié d'un séjour unique à Cabourg. L'objectif ? Une préparation intensive au Grand oral du baccalauréat. Ce programme, fruit d'une initiative municipale dans le cadre de la Cité Éducative et financé par l'ANCT, a été mis en œuvre avec le soutien de l'association IFEP. Il visait à donner à ces jeunes toutes les clés pour exceller lors de cette épreuve décisive.

Accompagnés par un éducateur spécialisé, un professeur de lettres modernes et le responsable parcours lycéen, les participants ont eu l'occasion de renforcer leurs compétences orales, d'améliorer leur expression écrite et d'apprendre à gérer leur stress. Le tout dans un cadre propice à la fois au travail et à la détente. À quelques semaines seulement des épreuves finales du bac 2025, ce séjour a été une véritable bouffée d'oxygène. Il a permis aux jeunes candidats chantelouvais de gagner en confiance, de peaufiner leur préparation et de repartir avec des souvenirs.

## Les enfants du CME récompensés au Salon des maires d'Île-de-France !



Mercredi 4 juin, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont été invités par l'Associations des maires d'Île-de-France pour présenter leur projet de Kahoot (Quizz) sur les valeurs de la République intitulé « la laïcité et l'égalité filles-garçons ».

Ce projet a été travaillé par les jeunes conseillers tous

les mercredis sur leurs temps de commission, pour être présenté le 9 décembre au Phénix, pendant la Semaine des valeurs de la République et de la laïcité. Après avoir été validé par le jury, le projet de nos jeunes s'est retrouvé mercredi 4 juin lauréat 2025 des projets sur les valeurs de la République des communes de 10 000 à 30 000 habitants. Félicitations à tous les jeunes conseillers du CME pour leur investissement !



# Un air DE FAMILLE

## UNE VILLE SOLIDAIRE pour tous les âges

Depuis plusieurs années, la Ville de Chanteloup-les-Vignes propose une série d'aides financières pour répondre aux besoins variés de tous les Chantelouvais(es). En 2025, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a ainsi décidé de renouveler l'ensemble de ses aides sociales facultatives.

### Aide à la culture et aux activités sportives

Cette aide vise à soutenir les familles chantelouvaïses pour l'inscription de leurs enfants à des activités culturelles et sportives mais aussi à financer la tenue de sport, l'instrument de musique ou le matériel divers. Le CCAS propose une aide financière de 50 € pour les enfants suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative et de 80 € pour les enfants ayant participé au programme DEMOS et souhaitant poursuivre leur apprentissage à l'association AVEC. Une aide de 80 € est également accordé pour les enfants porteurs de handicap.

#### Les critères d'attribution :

- Résider à Chanteloup-les-Vignes depuis au moins 3 mois ;
- S'inscrire dans une activité chantelouvaïse ;
- Avoir entre 3 et 10 ans ;
- Une seule aide par enfant et par année scolaire quel que soit le montant de l'inscription et la nature de l'activité.

**Les familles doivent constituer un dossier de demande auprès du CCAS. Fin des dépôts de dossiers le 31 octobre 2025.**

### Le Pass adulte

Le Pass adulte permet aux chantelouvais(es) de plus de 19 ans de bénéficier d'une aide financière de 80 € ou 50 € pour s'inscrire dans une association sportive ou culturelle de la ville.

#### Avec les critères suivants :

- Résider à Chanteloup-les-Vignes depuis au moins 6 mois ;
- S'inscrire dans une activité Chantelouvaïse ;
- D'être âgé d'au moins 19 ans ;
- Une seule aide par adulte et par saison quel que soit le montant de l'inscription et la nature de l'activité.

**Cette aide sera versée une seule fois par personne et le montant n'excédera pas le coût de l'activité choisie. Fin des dépôts de dossiers le 31 octobre 2025.**

## LE RELAIS PETITE ENFANCE inaugure son espace potager !



Toujours soucieuse d'offrir des environnements propices à l'éveil de ses plus jeunes habitants, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a inauguré un nouvel espace dédié à la petite enfance le vendredi 27 juin dernier.

Situé au cœur des jardins familiaux, juste derrière le complexe sportif David Douillet, ce nouvel espace potager a été mis à la disposition des assistantes maternelles libérales travaillant dans la commune. L'objectif étant de leur permettre de proposer aux jeunes enfants des activités vertes et enrichissantes durant les temps de garde.



*« Ce nouvel espace vient enrichir l'offre du Relais Petite Enfance. C'est une opportunité fantastique pour éveiller les tout-petits à la nature. Ici les enfants pourront découvrir les plantes, toucher la terre, observer les petites bêtes, et développer leurs sens de manière ludique. »*

**Ilhame Boukandoura,  
Conseillère municipale  
déléguée à la petite enfance**

## RETOUR SUR...

### la Fête de la Petite enfance



Vendredi 20 juin, les services municipaux de la petite enfance, les assistantes maternelles de la commune, les parents et leurs enfants ont célébré ensemble la fête de la petite enfance ! Tous se sont retrouvés au Phénix autour d'un spectacle de clown proposé par la Maison du Cirque. Au programme, de jolies pitreries et des numéros haut en couleur !



# \$1. seniors !

## LES SENIORS EN CROISIÈRE TERRESTRE à Honfleur !

### PARTEZ EN VACANCES

l'esprit tranquille !

Vous vous absentez de votre domicile ou de votre commerce pendant une longue période ? Signalez-le à la police municipale dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Celle-ci effectuera des rondes de surveillance devant chez vous. Pour bénéficier de ce service entièrement gratuit, faites votre demande sur le portail en ligne de la police municipale ou prenez rendez-vous directement avec la police municipale.

**+** D'INFOS  
Police municipale  
01 34 01 10 59



Le vendredi 27 juin, le CCAS de Chanteloup-les-Vignes proposait aux seniors chantelouvais une journée d'évasion à Honfleur. Sous un ciel clément, le groupe d'une cinquantaine d'ainés a pu profiter pleinement de cette escapade normande.

La journée a débuté par une promenade guidée qui a permis de découvrir les charmes de cette cité portuaire emblématique, ses ruelles pittoresques et son Vieux Bassin. Pour le déjeuner, cap sur le restaurant L'Alcyone et ses spécialités locales. L'après-midi fut ensuite consacré à un temps libre, offrant à chacun l'occasion de flâner à son rythme, de faire quelques emplettes ou simplement de profiter de l'ambiance unique de la ville.

### CANICULE : Adoptez les bons gestes !

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, la Ville anticipe, cette année encore, les besoins des personnes les plus vulnérables.

Après inscription auprès du CCAS, les Chantelouvais(es) recensés reçoivent régulièrement les appels téléphoniques des agents du CCAS pour veiller à leur bonne santé. Un service accessible sous conditions d'être âgé de 62 ans et plus ou d'être âgé de 60 ans et d'être inapte au travail ou encore d'être déclaré comme adulte handicapé bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité. Il est recommandé aux aînés de bien s'hydrater, d'éviter les aliments

trop riches en graisses, de maintenir leur logement frais en repliant les volets et d'éviter les efforts physiques les jours de fortes chaleurs. Retrouvez la liste des gestes à adopter en période de fortes chaleurs sur le site [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr)

**+** D'INFOS  
CCAS  
01 34 01 10 50



### À noter !



La traditionnelle distribution de colis de Noël aux seniors (70 ans et plus) aura le 16 décembre 2025 de 10h à 17h à l'Espace culturel Paul Gauguin. Pour en bénéficier, retournez le formulaire qui vous a été adressé ou inscrivez-vous directement sur place auprès du CCAS.

**Le coupon réponse est à retourner impérativement avant le 26 septembre 2025.**

# J'ai rencontré



**D**u Brésil à Chanteloup, le parcours d'Adalberto Barbosa da Silva, professeur d'éducation musicale et chant choral au collège Magellan et coordinateur de la classe orchestre de l'établissement, est une véritable symphonie. Pour Infoloup & vous, cet homme passionné nous ouvre les portes de sa salle de musique afin de partager son histoire et les coulisses d'un projet qui transforme la vie des jeunes Chantelouvais. Portrait.

La passion d'Adalberto Barbosa pour la musique remonte à son enfance au Brésil. Faute de moyens pour des cours privés, il a trouvé sa voie dans les orchestres d'harmonie militaires, qui offraient un accès gratuit à l'apprentissage musical. « Pour moi, cela a été une chose qui m'a énormément aidé. Je n'étais pas du tout destiné à être un musicien. Dans ma ville, il n'y avait pas d'école de musique, de conservatoires... Le fait de découvrir ces orchestres qui proposaient la pratique instrumentale au Brésil, a été pour moi la seule solution pour découvrir la musique », raconte-t-il avec émotion.

## ADALBERTO BARBOSA DA SILVA, le maestro de la Cité éducative

### La classe orchestre : une partition pour l'avenir

Depuis cinq ans, Adalberto Barbosa da Silva met son expérience au service des élèves du collège Magellan. Il y a développé la classe orchestre, un programme financé par la Cité éducative qui rassemble chaque année des élèves volontaires pour leur apprendre à jouer d'un instrument. Un modèle donc inspiré des orchestres de son enfance. « On prend un ensemble d'élèves avec lequel on va constituer une classe et on va transformer cette classe en orchestre. Pendant trois ans, de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, ils vont apprendre à vivre ensemble, à jouer d'un instrument... », explique le professeur, en soulignant le soutien essentiel de l'association AVEC et de ses professeurs de musique dans le projet. Au-delà des notes de musique, de la pratique instrumentale et de l'ouverture culturelle et citoyenne que ce projet représente pour nos élèves l'objectif est de développer l'autonomie, la discipline et la confiance en soi, autant de qualités essentielles pour leur réussite scolaire. « Le fait de jouer en groupe permet d'acquérir une autonomie, parce qu'ils sont obligés d'apprendre à jouer d'un instrument, d'avoir une rigueur de travail... cela permet aux élèves d'être plus autonomes, plus disciplinés, et ils font ça parce qu'ils prennent du plaisir, et comme on le dit souvent, si on se sent bien, on travaille mieux ». Le chef d'orchestre

chantelouvais le confie : c'est son histoire personnelle qui nourrit son engagement auprès des jeunes de Chanteloup-les-Vignes. « Je souhaite leur offrir une chance similaire à la mienne d'accéder à la musique, même sans école spécialisée à portée de main ».

### La Cité éducative Simone Veil : un nouveau souffle

L'ouverture prochaine de la Cité éducative Simone Veil, le campus éducatif en cours de construction dans le quartier de la Noé, représente une opportunité majeure pour Adalberto Barbosa, qui y voit un moyen de renforcer les projets pédagogiques sur notre territoire. « Je pense que cela va nous aider et nous apporter encore plus de confort », affirme-t-il avec beaucoup d'impatience. Son ambition pour l'avenir est claire : créer des passerelles entre les établissements et impliquer davantage les familles chantelouvaises. « On va pouvoir faire des projets inter-collèges ou inter-établissements, détaille-t-il. Il faut qu'on arrive à mettre en place des projets qui vont impliquer davantage les familles, et on espère réussir à mettre en place un projet qui va rayonner dans l'ensemble des établissements de la ville. » Pour le franco-brésilien, la Cité éducative est une chance unique d'offrir de nouveaux espaces de rencontres et de créations collectives. Ce dernier invite d'ailleurs les familles et les

élèves à découvrir la classe orchestre et à assister aux concerts. « Qu'ils s'inscrivent, qu'ils viennent nous voir jouer, qu'ils viennent échanger avec nous, qu'ils viennent rencontrer les enfants, me rencontrer, la porte sera toujours ouverte », sourie-t-il.

Cette année a été particulièrement riche pour la classe orchestre et d'autres projets interdégradés ! Entre le défilé du 8 mai 1945 sur les Champs-Élysées (projets chorale école pasteur/Collèges Magellan et Camille du Gast- d'Achères) et un spectacle au théâtre Montansier (classe orchestre + les 6<sup>e</sup>), les collégiens ont fait rayonner leur talent aux quatre coins de la région. Pour clôturer leur cycle en beauté, la classe orchestre de 3<sup>e</sup> s'est produit le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour accompagner en musique la pose de la première pierre de la Cité éducative Simone Veil (voir dossier). Un symbole fort pour tous ces jeunes musiciens qui avaient débuté avec l'inauguration du Phénix. « On est très honorés de pouvoir participer à cette cérémonie, se réjouissait Adalberto Barbosa quelques jours plutôt. Ce sera leur dernier concert du parcours en classe orchestre, donc ils sont très fiers d'être là ! ». Un immense bravo à la classe orchestre du collège Magellan pour leur travail exceptionnel durant ces trois années, et un grand merci à Adalberto Barbosa Da Silva pour son dévouement sans faille !



## Chanteloup en fête

Vous étiez nombreux au Parc Champeau le 28 juin pour participer à la fête de la ville !



## Fiest'Asso

Samedi 5 juillet, c'était la Fiest'Asso ! Les différentes associations chantelouvaïses étaient nombreuses à répondre présentes pour faire découvrir leurs actions, échanger avec les habitants et partager leur passion.



## Jazz en Vignes

Le Festival Jazz en Vignes faisait son grand retour les 16 et 17 mai derniers. En tête d'affiche, le groupe Mario Canonge Trio a offert au public chantelouvaïse une soirée magique !



## L'Orchestre D.E.M.O.S sur scène

Samedi 22 juin, les 80 enfants du projet Demos de Saint-Quentin-en-Yvelines, accompagnés de 37 parents et 13 référents sociaux, ont eu la chance de monter sur la scène de la Grande salle Pierre Boulez à la Philharmonie de Paris pour le concert de clôture.



## Distribution des calculatrices

Ces derniers jours, Jean-Yves Gourvenec, conseiller municipal délégué à la vie scolaire, a félicité les élèves de CM2 pour leur entrée en 6ème lors de la traditionnelle remise des calculatrices. L'élue a réalisé, à cette occasion, un tour complet des écoles de la Ville.



### *Trail de l'Hautil*

*Le 15 juin, beaucoup de coureurs sont venus relever le défi du 3<sup>e</sup> Trail de l'Hautil, organisé par les villes d'Andrésy, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt.*



### *Nos élèves ont du talent !*

*Le 16 juin, dans le cadre de la Cité éducative, les 6<sup>e</sup> et la classe orchestre du collège Magellan ont interprété Le Bourgeois Gentilhomme de Molière, sur la scène du théâtre Montanier à Versailles.*



### *Cérémonie du 8 mai*

*Le 8 mai, Chanteloup commémorait les 80 ans de la victoire Française de 1945.*



### *Distribution alimentaire ville solidaire*

*Le 11 juin, une distribution de colis alimentaires a eu lieu à la Maison des associations. Financée par la Région Ile-de-France, de nombreux Chantelouvois, familles et étudiants, ont pu bénéficier de cette opération.*



### *Carnaval des écoles*

*Le mardi 13 mai, vous étiez présent lors du carnaval des écoles. Les princesses, indiens, et super-héros en tout genre ont rejoint le stade en créant un spectacle vivant dans les rues de la ville.*



### *CAN*

*Du 20 juin au 6 juillet, Chanteloup a vibré au rythme de CAN CLV, la compétition de football organisée par l'AJEIPS.*

# LA CITÉ S'ÉVEILLE

*Au cœur de Chanteloup-les-Vignes, un projet d'envergure prend forme, symbole d'une ambition collective et d'un engagement sans faille envers la jeunesse : la Cité Éducative Simone Veil.*

*Plus qu'un simple complexe scolaire, c'est un véritable écosystème pédagogique et qui se dessine, porté par la vision de l'équipe municipale et le soutien de nombreux partenaires.*

*À l'occasion de la pose de la première pierre de la Cité éducative Simone Veil qui s'est déroulée mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025, nous vous invitons à (re)découvrir ce projet exemplaire, conçu pour briser les inégalités et offrir à chaque enfant les clés de sa réussite et de son avenir. Dossier.*

## PREMIÈRE PIERRE D'UN NOUVEL ESPOIR



**À** Chanteloup-les-Vignes, l'avenir ne s'attend pas, il se construit. Mardi 1<sup>er</sup> juillet, malgré une chaleur estivale intense, un souffle de renouveau et d'espoir a conquis toute la ville. Habitants, élus, responsables associatifs, enseignants, parents et enfants... tous étaient réunis à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre de la Cité Éducative Simone Veil. Un événement organisé sur le site du chantier pour donner le coup d'envoi des travaux de ce projet ambitieux entièrement dédié à la réussite éducative des enfants et des jeunes chantelouvais.

Ce moment symbolique a été honoré par la présence de nombreuses personnalités. Le maire Catherine Arenou, entourée de son équipe municipale, Gérard Larcher

(Président du Sénat), Marta de Cidrac (Sénatrice des Yvelines), Marc Tschiggfrey (Préfet délégué pour l'égalité pour l'égalité des chances), Aurélien Rousseau (Député de la 7<sup>e</sup> circonscription des Yvelines), Pierre Bédier (Président du Conseil départemental des Yvelines), Josiane Simon (Conseillère régionale), Gilles Lécole (Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise), Anne-Claire Mialot (Directrice générale de l'ANRU), Jean-Pierre Geneviève (directeur académique des services de l'Éducation nationale), Didier Grosjean (Directeur de la CAF des Yvelines) et Pierre Cardo, l'ancien édile de Chanteloup.

Ce projet, que le maire, Catherine Arenou, porte et défend avec passion depuis 2016, a reçu le soutien unanime de tous les

acteurs politiques et institutionnels. Car cette Cité sera bien plus qu'un simple ensemble scolaire. Elle incarne la volonté collective pour transformer un quartier populaire comme la Noé, changer le regard que l'on porte sur lui, et accompagner sa jeunesse vers la réussite.

Très émue, Catherine Arenou a exprimé sa gratitude envers l'engagement des parents et des enseignants, véritables piliers de la future Cité Simone Veil : « Ici, à Chanteloup, nos enseignants sont mobilisés comme jamais au service de nos enfants. Les parents sont les éternels présents pour accompagner ce projet, car ils ont compris notre devise : « Nous sommes tous acteurs de l'éducation ! ». Nous devons cette Cité Éducative aux enfants pour qu'ils réussissent. Et réussir son éducation, c'est être libre. » D'ailleurs, toute l'école de la Cité Champeau était aussi présente afin de poser, eux aussi, les premières briques du campus éducatif qui les accueillera à la rentrée 2028.

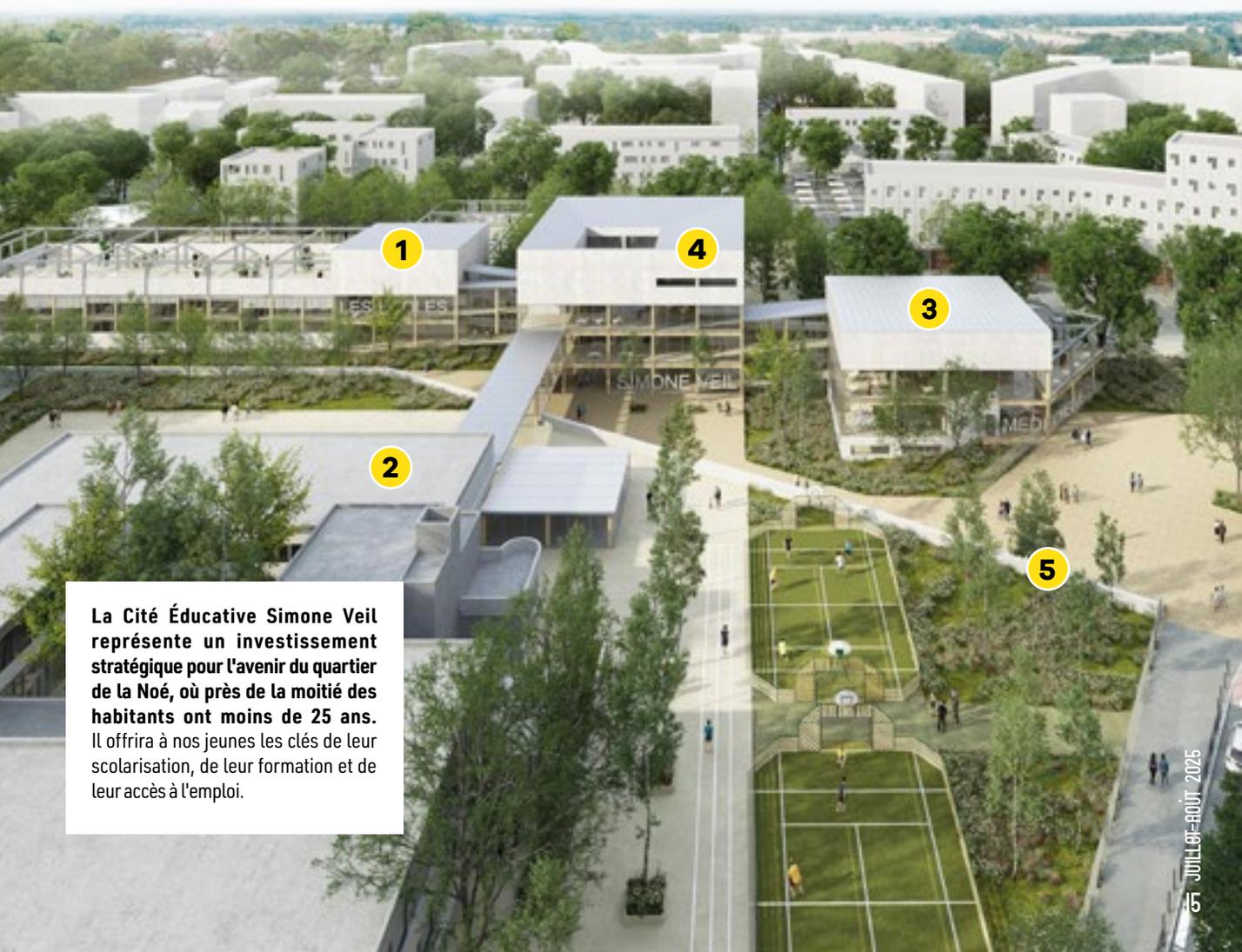
L'engagement sans précédent du Département des Yvelines dans la rénovation urbaine et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers populaires a été souligné par la Directrice de l'ANRU. Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, a rappelé avec force l'enjeu fondamental de l'éducation : « L'éducation est la porte de l'avenir ; si cette porte se fermait, ce serait un drame national ! Je suis convaincu que cette Cité Simone Veil, ce magnifique projet, attirera des familles, des jeunes et des enseignants qui choisiront de venir ici pour travailler et étudier. »

# UN CAMPUS INNOVANT ET UNIQUE EN FRANCE

La Cité Éducative Simone Veil est conçue pour améliorer les conditions d'apprentissage et offrir un environnement stimulant. À l'instar de la Cité Champeau, qui se veut être une expérimentation grandeur nature du fonctionnement du futur campus, elle redéfinit les espaces pour permettre une meilleure mutualisation des ressources, un suivi renforcé des élèves et une ouverture accrue aux parents. Ce campus moderne et ouvert sur la ville est situé stratégiquement entre le Mail du Coteau et l'Avenue de Poissy. Les travaux de construction démarreront en septembre 2025 pour une livraison prévue 3 ans plus tard, pour la rentrée scolaire 2028.

**La Cité éducative Simone Veil se divise en quatre bâtiments principaux, chacun avec une fonction clé :**

- 1 LE GROUPE SCOLAIRE :**  
Il réunira une école maternelle et une école élémentaire, ainsi que des services périscolaires, offrant un parcours cohérent dès le plus jeune âge.
- 2 LE COLLÈGE :**  
Le collège René Cassin bénéficiera d'une rénovation complète et d'un réaménagement, incluant l'intégration des ateliers SEGPA dans l'externat et la réfection des espaces extérieurs, pour un cadre d'apprentissage modernisé.
- 3 LE BÂTIMENT RESTAURATION :**  
Ce pôle central abritera la médiathèque et le réfectoire.
- 4 LE BÂTIMENT DES COOPÉRATIONS :**  
Un espace dédié à la synergie entre tous les acteurs, regroupant la maison des parents, un pôle santé, un labo de langue, les bureaux des Conseils municipaux des Enfants et des Jeunes (CME & CMJ) et un pôle réservé aux professionnels de l'éducation.
- 5 LE TOUT TRAVERSÉ PAR UN MAIL PIÉTON VÉGÉTALISÉ**  
et ouvert sur la ville.



La Cité Éducative Simone Veil représente un investissement stratégique pour l'avenir du quartier de la Noé, où près de la moitié des habitants ont moins de 25 ans. Il offrira à nos jeunes les clés de leur scolarisation, de leur formation et de leur accès à l'emploi.

# UN PROJET PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE CHAQUE ENFANT

Le projet éducatif de la Cité Éducative Simone Veil est le fruit d'une concertation approfondie avec les enseignants, les équipes péri-éducatives de la ville, les parents et les enfants. Alignée avec les trois axes nationaux du label « Cité éducative », Chanteloup déploie un plan d'action ambitieux pour réduire les inégalités territoriales et favoriser la réussite de chaque enfant autour de quatre principes fondamentaux :



## LA CO-ÉDUCATION :

Un accompagnement renforcé de l'enfant, où la participation active des parents est encouragée et valorisée, reconnaissant leur rôle essentiel.



## L'AMÉLIORATION DU CLIMAT ÉDUCATIF :

La création d'un cadre propice au bien-être, à l'épanouissement et au vivre ensemble, pour que chaque élève se sente en sécurité et motivé.



## UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET MULTIDISCIPLINAIRE :

Un enseignement qui sort des sentiers battus pour valoriser les richesses locales et les compétences innées de nos enfants. L'apprentissage des langues (favorisant le multilinguisme) et les arts du spectacle vivant (cirque social, théâtre) sont des exemples concrets de cette approche innovante.



## LE SOUTIEN RENFORCÉ AUX ENFANTS ET AUX JEUNES :

Un accompagnement personnalisé dans leur parcours scolaire et personnel pour les aider à s'ouvrir au monde, à développer leur ambition et à préparer leur avenir avec confiance.



# UN INVESTISSEMENT COLLECTIF POUR CHANTELOUP-LES-VIGNES



Le coût total de cette opération s'élève à 25,2 M€, témoignant de l'ampleur et de l'ambition du projet pour l'avenir de Chanteloup-les-Vignes. La Cité Éducative Simone Veil bénéficie d'un financement solide grâce à l'engagement de nombreux partenaires clés qui se joignent à la détermination de la Ville. Le Département des Yvelines apporte 10,2 M€ (dont 3,7 M€ pour la rénovation du collège René Cassin), l'ANRU 6,4 M€, la Région Île-de-France 4,3 M€, et l'État, via la Dotation Politique de la Ville, 1,5 M€. Grâce à ces soutiens majeurs totalisant 18,7 M€ (hors collège), la Ville de Chanteloup-les-Vignes prend part à ce projet stratégique avec un investissement direct d'environ 2,8 M€. Ce montant reflète la volonté forte et l'engagement indéfectible de la Ville à placer la réussite et l'épanouissement de ses jeunes au cœur de ses priorités. Ces investissements sont le reflet d'une volonté partagée de donner aux jeunes de Chanteloup-les-Vignes toutes les chances de réussite.

## 3 QUESTIONS À



**Catherine Arenou**  
Maire de Chanteloup-les-Vignes

### Que représente pour vous la pose de la première pierre de la Cité Éducative Simone Veil ?

« Cette première pierre, c'est l'aboutissement de plusieurs années d'espoir, de conviction et de partenariat. C'est le fruit d'une énergie incroyable de toutes les personnes qui ont cru à ce dispositif et ont tout fait pour qu'il voie le jour ici à Chanteloup. C'est un moment fort et très émouvant, la concrétisation d'un rêve partagé pour notre ville. »

### Au-delà des bâtiments, qu'est-ce que la Cité Éducative va concrètement changer pour les habitants de Chanteloup-les-Vignes, et en particulier pour les familles ?

« Ce projet met l'avenir de nos enfants au cœur de tout. La Cité Éducative est conçue pour être un véritable écosystème qui entoure et soutient l'enfant à chaque étape. Concrètement, cela signifie des conditions d'apprentissage améliorées, des espaces modernes et adaptés pour l'enseignement, le sport, la culture, et l'ouverture au monde. Mais c'est aussi un lieu où les parents seront pleinement associés, où les échanges seront facilités, et où chacun pourra trouver des ressources pour accompagner l'éducation de nos jeunes. Nous voulons que ce soit un lieu de vie et de réussite pour toute la famille. »

### La Cité Éducative est également présentée comme la "clef de voûte" de la rénovation urbaine du quartier de la Noé. Comment ce projet s'intègre-t-il dans une vision plus large de transformation du quartier ?

« Avec la Cité Simone Veil, nous créons un campus ouvert, moderne et attractif, qui va dynamiser l'ensemble du quartier. En investissant dans l'éducation et la qualité des espaces publics adjacents, nous visons à attirer de nouvelles familles, à renforcer le lien social, et à changer le regard sur notre quartier. C'est une démarche globale pour améliorer durablement le cadre de vie et offrir de nouvelles perspectives à tous les habitants. Nous le faisons pour les rendre fiers d'habiter Chanteloup, fiers d'habiter leur quartier. »

## COMMENT PROTÉGER NOS ANIMAUX pendant les fortes chaleurs ?

En cette période de fortes chaleurs, il est crucial de veiller sur nos compagnons à quatre pattes. Les fortes températures peuvent être très dangereuses pour les chiens et les chats. Contrairement aux humains, ils ne transpirent pas de la même manière et ont donc du mal à réguler leur température corporelle. Ils peuvent rapidement subir un coup de chaleur si la température extérieure est trop élevée.

**Pour leur garantir bien-être et sécurité, voici quelques gestes essentiels :**

- Une pièce fraîche et des rafraîchissements : Assurez-vous que votre animal ait toujours accès à un endroit frais. Vous pouvez également le rafraîchir en passant un gant de toilette humidifié sur son corps.
- De l'eau fraîche, mais pas glacée ! Mettez à sa disposition de l'eau fraîche en permanence. Évitez l'eau glacée qui pourrait provoquer un choc thermique.
- Jamais seul dans un véhicule ! Ne laissez jamais votre animal, même pour quelques minutes, seul dans une voiture. La température y monte de façon vertigineuse et peut être fatale.

Soyez vigilants aux signes de coup de chaleur (halètement excessif, léthargie, vomissements...). En cas de doute, consultez un vétérinaire sans tarder.



## UNE JOURNÉE AU CHATIPI : Allianz donne un coup de patte à SOS MATOUS

Le 17 juin dernier, dix collaborateurs du groupe Allianz ont troqué leurs bureaux pour le terrain, consacrant une journée entière à aider l'association SOS Matous de Chanteloup. Leur mission : transformer et améliorer le quotidien des chats errants recueillis au Chatipi, le refuge géré par l'association.



Cette initiative a été rendue possible grâce à la plateforme KOEO. Au-delà d'un don de 350 euros en matériel, KOEO a sélectionné SOS Matous pour bénéficier de ces « journées de l'engagement », permettant aux entreprises de mobiliser leurs équipes sur des actions bénévoles variées, allant du soutien animalier à l'aide aux personnes âgées ou à la protection de la nature. Le travail des dix salariés volontaires a été minutieux et exhaustif : ils ont nettoyé le local de fond en comble, trié le matériel obsolète, réorganisé l'espace de stockage pour optimiser l'efficacité des bénévoles, et surtout, ils ont isolé et imperméabilisé le Chatipi tout en renforçant la structure. Chaque action visait à offrir un cadre de vie encore meilleur aux félins de l'association.

*« Ce fut une journée d'échanges, de joie et de bonne humeur, s'est réjoui Sophie Chergui, Présidente de l'association SOS Matous. Les salariés présents ont pu avoir un contact précieux avec les animaux, et cela nous a apporté un soutien considérable. Ce type de journée permet à notre association de grandir et d'offrir un meilleur mode de vie aux chats que nous recueillons. »*



## ZOOM le fauchage tardif en ville

La ville de Chanteloup-les-Vignes a généralisé le fauchage tardif sur l'ensemble de ses espaces verts. Cette méthode de gestion écologique transforme nos parcs et zones vertes en de véritables refuges pour la biodiversité, favorisant la préservation des espèces végétales et animales.

Le principe est simple, mais ses effets sont considérables : il s'agit de retarder la tonte des herbes. En laissant les plantes fleurir et monter en graine plus longtemps, la Ville offre un habitat essentiel et une source de nourriture précieuse pour une multitude d'insectes, de pollinisateurs et d'oiseaux. Et la nature n'est pas la seule à en bénéficier. Cette approche réduit également le nombre d'opérations de tontes, la consommation de carburant pour les engins et diminue la quantité de déchets verts à traiter, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'économie globale pour la commune.



### PROCHAINES DATES DE COLLECTE

DE 8H À 12H LE 30 AOÛT, LE 4 OCTOBRE ET LE 8 NOVEMBRE

→ avec broyeur

## RUE DE TRIEL : Démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux



Nous vous informons du démarrage imminent de travaux importants qui impacteront la rue de Triel et la Sente du Bout de la Ville. **Dès le 15 juillet prochain**, le SIERTECC (Syndicat Intercommunal d'Énergies, de Réseaux de Télécommunications et d'Eau de la Communauté de Communes) débutera les opérations d'enfouissement des réseaux. Ce chantier est prévu pour durer environ trois mois.

### Quels impacts sur votre quotidien ?

Les travaux se dérouleront tous les jours de la semaine, de 8h à 17h. Ils consisteront en la réalisation de tranchées sous les trottoirs ou les chaussées (entre la rue des Pommiers et la rue du Général Leclerc, y compris la Sente du bout de la ville). Les étapes incluront l'ouverture de la tranchée, la pose des nouveaux réseaux, puis le remblaiement.

Pour minimiser les nuisances, la circulation sera gérée par une fermeture de la voie par secteur. Une déviation sera mise en place pour les bus, et les informations précises seront communiquées sur site par la signalisation.

Une fois l'enfouissement des réseaux terminé, les rues impactées bénéficieront d'une réfection totale de la voirie. Cette deuxième phase des travaux sera pilotée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPSEO). Cela signifie que les chaussées et trottoirs concernés par les tranchées seront entièrement remis en état, offrant une meilleure qualité de roulement et de circulation pour les piétons et les véhicules.

## LA RD22 SE PRÉPARE POUR LE PROJET du « Pont d'Achères »

Depuis le mois de juin d'importants travaux ont débutés sur la Route départementale 22 (RD22) sur le tronçon reliant la zone des Cettons à la commune de Carrières-sous-Poissy. Ce chantier, prévu pour durer 16 semaines est la première étape concrète d'un projet d'envergure départementale : la construction du Pont d'Achères.

Ce grand projet vise à créer une future 2x2 voies de 32 mètres de large qui reliera la RD30 à la RD190, traversant les communes d'Achères, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, et Triel-sur-Seine. L'objectif principal est de désengorger la boucle de Chanteloup et le pont de Poissy.

Les travaux actuels sur la RD22 consistent à créer le giratoire de raccordement et les barreaux de liaison nécessaires pour faciliter l'accès au futur pont, notamment entre la RD22 et la RD55 à Carrières-sous-Poissy.



### Perturbations à anticiper sur la RD22

À compter de la mise en place de la signalisation, et pour une durée de 16 semaines, les usagers de la RD22 devront s'adapter aux mesures suivantes :

- Stationnement interdit sur la zone des travaux,
- Circulation alternée : la circulation sera réduite à une seule voie. La vitesse maximale autorisée sera de 50 km/h et de 30 km/h sur le cœur du chantier. Le dépassement sera interdit pour tous les véhicules, à l'exception des deux-roues.
- Fermetures nocturnes ponctuelles : La RD22 sera fermée à la circulation pour un maximum de six nuits durant cette période, de 22h à 5h.

## EXPÉRIMENTATION



Stationnement sur  
le parking du marché  
**depuis le 21 mai**

### STATIONNEMENT **AUTORISÉ**

- Du samedi 18h au mardi 8h
- Du mercredi 18h au vendredi 8h

### STATIONNEMENT **INTERDIT** LES VEILLES ET JOURS DE MARCHÉ

- Du vendredi 8h au samedi 18h
- Du mardi 8h au mercredi 18h

**Du 15 août au 13 septembre 2025**  
le Département vous offre 78 projections en plein air

# YVELINES CINÉ

Accueil  
à partir de 19 h  
Quiz à 20 h 30



Lancement du film à la tombée de la nuit

**Mardi 2 septembre**  
**ASTÉRIX ET OBÉLIX :**  
**L'EMPIRE DU MILIEU**  
**CHANTELOUP-LES-VIGNES**  
Parc Champeau



Toutes les infos sur nos réseaux



**Yvelines**  
Le Département

## CET ÉTÉ, SORTEZ PLUS, DÉPENSEZ MOINS

avec le Pass Destination !

Avant de filer explorer les trésors des Yvelines et des Hauts-de-Seine, pensez à télécharger votre Pass Destination. C'est LE sésame de l'été : il vous permet de bénéficier de 15% de réduction minimum dans plus de 100 sites touristiques, culturels, sportifs et de loisirs des Yvelines et des Hauts-de-Seine.



Châteaux, monuments, musées, maisons d'artistes, activités de pleine nature, activités sportives... Le nombre de partenaires du Pass Destination ne cesse d'évoluer, pour un lot de surprises et des expériences toujours renouvelées ! Et ce n'est pas tout ! Festivals, événements, expositions, spectacles... de nombreux bons plans et offres flash sont à découvrir tout au long de l'année. L'occasion parfaite de soutenir les événements locaux et l'art sous toutes ses formes !

### + D'INFOS

Toutes les informations Pass Destination sont à retrouver sur les sites de Destination des Yvelines et des Hauts-de-Seine : [destination-yvelines.fr](http://destination-yvelines.fr)

## BIENTÔT UN KIOSQUE « Livre service » à Chanteloup



Excellente nouvelle ! La Ville de Chanteloup-les-Vignes a été sélectionnée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO) pour accueillir l'un des nouveaux kiosques à livres en libre-service. Ce projet innovant vise à rendre la culture et la lecture encore plus accessibles à tous les habitants du territoire.

Ce kiosque « Livre service » est un casier intelligent qui proposera un mini-catalogue d'ouvrages à emprunter librement, 24h/24 et 7j/7. Connecté au portail numérique de GPSEO, il permettra à chacun de découvrir de nouvelles lectures et d'emprunter des livres sans avoir besoin d'une bibliothèque physique. Chanteloup-les-Vignes fait partie de la dizaine de communes qui seront équipées de ces kiosques dès fin 2025.

### + D'INFOS

Pour découvrir l'étendue de l'offre et explorer le catalogue, rendez-vous sur le portail dédié : [biblios.gpseo.fr](http://biblios.gpseo.fr)

## LES GESTES qui sauvent

Les noyades font de nombreuses victimes chaque année, dans les piscines privées, en mer, dans les lacs ou en rivière. Alors, pourquoi ne pas apprendre les gestes qui sauvent, même aux plus jeunes ?

C'est ce que propose la Communauté urbaine avec des animations « secourisme et sauvetage aquatique » proposées dans les piscines du territoire aux enfants à partir de 10 ans. Encadrées par des professionnels, ces activités se veulent utiles et ludiques avec des exercices pratiques, des quizz, expositions, etc



## JEUNES ENTREPRENEURS : GPS&O vous accompagne

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise? La Communauté urbaine vous accompagne à chaque étape vers des dispositifs d'aide, les bons partenaires et les solutions d'hébergement adaptées à votre activité.

Le programme d'incubation Pi Cube permet de tester ou d'accélérer un projet innovant dans un cadre stimulant. En parallèle, GPS&O décline sa propre offre de service avec huit pépinières et hôtels d'entreprises et trois bâtiments industriels accueillant les jeunes pousses avec des loyers attractifs

En tant que « Pépin », vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure du service développement économique de GPS&O : conseils en RH, stratégie, finances, juridiques... Un véritable tremplin pour donner toutes ses chances à votre projet!

### + D'INFOS

[deveco@gpseo.fr](mailto:deveco@gpseo.fr)





## MAJORITÉ

Chères Chantelouvaïses, Chers Chantelouvaïs,

Quand les beaux jours reviennent, l'été s'installe avec son lot de promesses : celles du repos, du divertissement, des moments partagés en famille ou entre amis. Mais nous savons aussi qu'il n'est pas toujours possible pour toutes les familles de partir en vacances. C'est pour cela que, chaque année, la Ville se mobilise pour faire de Chantelouvaïs un lieu de fête à ciel ouvert.

Grâce au dispositif des Quartiers d'été, financé par la Préfecture des Yvelines et porté en partenariat avec les associations locales – le Centre social Espoir, l'AVEC, la FRAEC, la Maison du Cirque – nous offrons à nos enfants et à leurs familles un été d'animations gratuites, festives et accessibles à tous. Spectacles, ateliers, cinéma en plein air, sports, moments conviviaux... Chaque rendez-vous est une occasion de se retrouver, de créer du lien, de faire vivre nos quartiers autrement. Parce que les vacances ne doivent pas être un luxe, mais un droit pour toutes et tous. Rendez-vous les mercredis 16 juillet, 20 et 27 août pour la suite des Quartiers d'été, avec de nouvelles surprises !

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires, les bénévoles et les équipes mobilisées pour faire vivre ces instants précieux à Chanteloup-les-Vignes.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

**Les élus de la liste *Avec vous, une ambition pour Chanteloup***

## OPPOSITION

Texte non communiqué

**Les élus de la liste *Ensemble Changeons Chanteloup***

# Juillet

## MERCREDI 9 JUILLET

### QUARTIERS D'ÉTÉ

16h à 19h • Parc Champeau  
Préfecture, Ville & Associations

### TOUR DE CLV

16h à 19h • Parc Champeau  
Centre social Espoir

### JEUX D'ANTAN

16h à 19h • Parc Champeau  
Ville

## DIMANCHE 13 JUILLET

### FÊTE NATIONALE

Fête de quartier : 13h à 22h  
Feux d'artifice : 22h45 • Stade D. Douillet  
Ville & Associations

## MERCREDI 16 JUILLET

### ATHLETIC DAY

10h à 17h • Complexe Sportif L. Flessel  
GPS&O

### QUARTIERS D'ÉTÉ

16h à 19h • Place du Pas  
Préfecture, Ville & Associations

### SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR

20h • Parc Champeau • *Intouchables*  
Préfecture, Ville & Associations

### TOUR DE CLV

16h à 19h • Place du Pas  
Centre social Espoir

### JEUX D'ANTAN

16h à 19h • Place du Pas  
Ville

## MERCREDI 23 JUILLET

### JEUX D'ANTAN

16h à 19h • Place de la Coquille  
Ville

### TOUR DE CLV

16h à 19h • Place de la Coquille  
Centre social Espoir

# Août

## MERCREDI 20 AOÛT

### QUARTIERS D'ÉTÉ

16h à 19h • Place de l'ACVL  
Préfecture, Ville & Associations

### TOUR DE CLV

16h à 19h • Place de la Coquille  
Centre social Espoir

## À ne pas manquer !



### FORUM DES ASSOCIATIONS

SAM. 6 SEPT • 10H-17H

COMPLEXE SPORTIF  
D. DOUILLET

## MERCREDI 27 AOÛT

### QUARTIERS D'ÉTÉ

16h à 19h • Place du Pas  
Préfecture, Ville & Associations

### TOUR DE CLV

16h à 19h • Place du Pas  
Centre social Espoir

## SAMEDI 30 AOÛT

### COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

8h à 12h • Chemin de la Croix Saint-Marc  
Ville & GPS&O

# Septembre

## MARDI 2 SEPTEMBRE

### YVELINES CINÉ

A partir de 19h • Parc Champeau  
*Astérix et Obélix : L'Empire du milieu*  
Département des Yvelines

## SAMEDI 6 SEPTEMBRE

### FORUM DES ASSOCIATIONS

10h à 17h • Complexe sportif D. Douillet  
Ville & Associations

## SAMEDI 13 SEPTEMBRE

### PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

## SAMEDI 20 SEPTEMBRE

### WORLD CLEANUP DAY

Ville & associations

## SAMEDI 27 SEPTEMBRE

### PERMANENCE MAIRE ADJOINT

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie



EN SAVOIR +



Retrouvez  
l'agenda de  
votre ville





# FORUM DES ASSOCIATIONS

2025

SAMEDI 6  
SEPTEMBRE  
10H-17H

COMPLEXE SPORTIF DAVID DOUILLET

ENTRÉE LIBRE • ANIMATIONS • DÉMONSTRATIONS • RESTAURATION • RENSEIGNEMENTS AU 01 34 01 10 56